

N/REF : 2/10/2025 17H13 C:000274 I:00666

V/Appel du Jeudi 02/10/2025 a 17H13

MAIRIE DE BROONS

**PLACE DUGUESCLIN
22250 BROONS**

IMMEUBLE : COLLEGE JEAN MONNET
15, ROUTE DE LAMBALLE
.
22250 BROONS

Rennes, le

06 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 15 LAMBALLE - MR THOMINIAUX 06 99 29 12 85

MOTIF : DEBOUCHAGE DEGRILLEUR COLLEGE JEAN MONNET

Donneur d'ordre : M. A THOMINIAUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 03/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU POSTE DE RELEVAGE 3M3
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 03/10/25 a 17H04 M. A THOMINIAUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pomp./Curage	Poste relevage 3m3	1	345,45	345,45
TOTAL H.T.					345,45
T.V.A. a 20,00%					69,09
TOTAL T.T.C.En EURO					414,54

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.